

Éducation. Dans les écoles, les dispositifs Ulis débordent

Au lieu de 12 élèves, les dispositifs Ulis des écoles de Dieppe sont passés à 14. La communauté éducative tire la sonnette d'alarme et demande plus de moyens pour ces enfants dont l'enseignement doit être adapté.

Les dispositifs Ulis, les unités localisées pour l'inclusion scolaire, accueillent les enfants en situation de handicap, touchés par des troubles des fonctions cognitives ou mentales, du langage ainsi que des apprentissages et des troubles envahissants du développement comme l'autisme.

Mais au lieu d'avoir 12 élèves, les effectifs sont passés à 14 cette année. « **Nous sommes inquiets pour la prochaine rentrée** », dit François-Xavier Durand, directeur de l'école Sonia-Delaunay, au Val-Druel à Dieppe, et secrétaire départemental de la CGT Éducation. En ce moment, les directions d'académie planchent sur la nouvelle carte scolaire, qui scelle l'avenir des établissements.

« **Nous appelons à un retour à la normale** », reprend-il entouré de ses confrères des écoles Paul-Bert et Jules-Ferry. Ces dernières accueillent aussi un dispositif Ulis avec des AESH co, ces accompagnants d'élèves en situation de handicap. Le directeur de Delaunay pointe du doigt l'illégalité de l'État : « **Les textes prévoient 12 élèves et non 14.** »

L'augmentation des effectifs est allée crescendo : 13 en novembre et un enfant de plus en janvier. « **Une centaine d'enfants sont sur liste d'attente dans le département**, dénonce François-Xavier Durand. **Et seulement trois ouvertures d'Ulis sont prévues à la rentrée 2022.** »

Manque de places

« **Ces dispositifs accueillent encore des enfants qui devraient être scolarisés dans d'autres structures, mais là-bas aussi des places manquent** », déplore Véronique Pigois, coordinatrice Ulis à l'école Jules-Ferry. Une situation qui engendre des problèmes. « **Plus on augmente le nombre d'élèves et plus les pathologies sont différentes** », précise Floriane Thurin, coordinatrice Ulis à l'école Delaunay.

« **On ne peut plus travailler en petit groupe** », ajoute Véronique Pigois qui compare les Ulis, ce dispositif spécialisé, aux classes de CP à 15 élèves. Selon elle, la direction

d'académie se défend en comparant les effectifs du département à ceux des voisins : « **Cela se fait déjà ailleurs** », nous a-t-on dit.

Les AESH co, de leur côté, réclament plus d'heures d'intervention en classe. De 20 h 30 de présence par semaine, elles sont passées à 24 heures, « **ce que l'on réclamait depuis longtemps avec 12 élèves** », dit François-Xavier Durand. Mais ce n'est pas suffisant. « **Puisqu'on est passé à 14 élèves, le temps de travail des AESH doit aussi augmenter.** »

Dernier point évoqué : l'embauche de contractuels en Ulis. « **Normalement, les professionnels sont spécialisés** », reprend-il. Les enseignants référents doivent suivre des formations.

Un rassemblement est prévu samedi 29 janvier, à 11 h, au niveau du pont Ango.

Camille Larher



L'équipe pédagogique de plusieurs établissements tire la sonnette d'alarme.